



**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOULLERET**  
**DU 8 MARS 2024 à 20H00**  
**SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Convoqué le 1<sup>er</sup> mars 2024, le Conseil Municipal de Boulleret s'est réuni en mairie, le 8 mars 2024 à 20h, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BILLAUT, Maire.**

Le conseil municipal :

- A approuvé les montants de la redevance du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)
  - A approuvé le rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif (les indicateurs de performance ayant été renseignés et publiés sur le SISPEA en septembre 2023)
- A défini les cartes de la zone d'accélération des énergies renouvelables :
  - solaire photovoltaïque sur bâtiment : 26 zones représentant une surface de 32.543 m<sup>2</sup>
  - solaire photovoltaïque au sol 2 zones représentant une surface de 48.258 m<sup>2</sup> et ombrières sur parking 2 zones représentant une surface de 13.285 m<sup>2</sup>
- fait un point sur l'estimation des travaux dans le cadre de la réhabilitation du foyer rural et valide différentes options pour un montant total de travaux estimé à 886 200,00 € HT
- retient le C.I.T. (Cher Ingénierie des Territoires) pour 2 missions d'assistance techniques :
  - travaux de voirie route des Frelotteries (3 120 € HT)
  - travaux de voirie rue de la Poste (2 160 € HT)
- Accepte le devis de l'entreprise COLAS pour la création d'une plateforme sur l'aire d'activités du parc de la Fontaine Saint Martin
- Décide de consulter les riverains avant une éventuelle extension du réseau d'assainissement route de Sainte-Gemme
- Décide de la plantation d'un tilleul par les agents communaux sur la place des tilleuls
- renouvèle l'adhésion à la Fondation du Patrimoine pour un montant de 200 € avec possibilité de recourir à la fondation selon les projet
- renouvèle l'adhésion à l'association A.R.B.R.E.S. pour une cotisation de 45 €
- décide de ne pas attribuer de subvention au Lycée de Cosne et au Collège de Sancerre pour des voyages scolaires, la commune privilégiant la participation aux voyages des scolaires dont elle a la charge

**Human Tech Days de la Région Centre Val de Loire**

Pour cette 3<sup>ème</sup> participation, dans le cadre des Human Tech Days Boulleret accueillera la micro folie itinérante de Bourges pendant 3 jours début avril, mise à disposition en partenariat avec le musée de La Villette à Paris pour permettre d'accéder aux collections nationales dans le milieu rural. Le matériel est mis à disposition gratuitement et sera animé par une animatrice de la microfolie de Blois. Le mercredi après-midi sera accessible à tous : 14h30-16h visite du musée numérique et initiation à la réalité virtuelle, 16h00-17h30 l'histoire des jardins du moyen âge aux jardins de Chaumont, 19h00 diffusion du ballet Play par Alexander Ekman.

Les jeudis et vendredis sont réservés aux scolaires. Chaque classe de la petite section au CM2 participera avec des créneaux adaptés à l'âge, chaque enseignante travaillant avec l'animatrice sur le projet de l'école. Cette intervention se poursuivra dans les semaines suivantes par des travaux d'art plastique.

**Questions diverses**

Monsieur le Maire informe :

- Du renouvellement du Label Village internet 3@
- De l'exposition « Ceux du Maquis » du 3 mai au 24 mai 2024, dans le cadre du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération : 23 panneaux prêtés par le musée de la résistance de Bourges. Vernissage le vendredi 24 mai à 18 heures.
- Du 20 septembre au 26 octobre 2024, exposition prêtée par l'association nationale des membres de l'ordre national du mérite qui fête ses 60 ans et qui retrace son histoire dans le département
- De la mise à disposition d'un photomaton dans le local de permanence de la France Services
- D'un appel à manifestation d'intérêt - Le Pays Sancerre Sologne se « Mai » à vélo. Ce programme tend à promouvoir une mobilité durable en faveur des modes de déplacements doux ou alternatifs à la voiture individuelle
- Des remerciements :
  - o de FRMJC (Fédération Régionale des Maisons de Jeunes et de la Cultures de la Région Centre) pour l'accueil de d'exposition scientifique « de la terre à l'univers » du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre dernier qui a reçu 394 visiteurs dont 2520 élèves qui ont bénéficié d'ateliers interactifs.
  - o de l'association Le Bien Vivre à Ménétréau pour le soutien de la commune lors du cyclo cross du 7 janvier dernier

### **Tour de table**

M. Robinet informe de différentes dégradations de la route des boutons et vers la mare de Mabillois.

M. Pinard manifeste sa satisfaction concernant le service des cartes d'identité : rendez-vous 5 jours après l'appel et carte obtenue en moins d'un mois avec un agent aimable et compétent.

Mme Boulet informe que la 2<sup>ème</sup> édition du forum des associations est prévu le samedi 14 septembre et qu'une réunion est prévue avec les associations le 4 avril pour les subventions et préparer le programme.

M. Rezard signale que la route de Sort est dégradée mais que la fibre est revenue à Rognon. Monsieur le Maire a rencontré la personne qui gère l'évacuation du bois.

Mme Maupas informe le conseil municipal :

- que l'école accueillera l'association Créa Code Lab d'Aubigny le 18 mars pour des ateliers TNE-parentalité: initiation à la programmation avec tablettes et robots
- le 22 mars à 16h30 : restitution du projet pédagogique de la classe de CP sur les oiseaux, en collaboration avec Nature 18. L'association Boulleret Cultive Son Lien Social installera sur une façade de l'école des nichoirs à hirondelles. L'école deviendra refuge LPO.

Mme Rusek informe le conseil municipal :

- mercredi 20 mars à 20 h au complexe sportif : fête du court métrage sur le thème du sport
- vendredi 22 mars à 20 h au foyer rural, scène détournée de la Maison de la Culture de Bourges avec la Saga Familia
- le dimanche 5 mai à 15h30 au foyer rural représentation de la pièce Barzoï (qui était en résidence à Boulleret il y a 2 ans)

Mme Rusek informe que l'adresse mail de la mairie a changé : [mairie@boulleret.fr](mailto:mairie@boulleret.fr)

M. Billaut informe qu'une liste des personnes vulnérables en zone inondable est en cours d'élaboration pour le Plan Communal de Sauvegarde et que les conseillers municipaux seront sollicités.

Mme Chopineau informe :

- que la route départementale RD153 entre le bourg et Ménétréau est de plus en plus dégradée. M. le Maire interrogera le Département.
- et de la reconduction de la manifestation Nettoyons notre commune dimanche 7 avril matin à laquelle tous les habitants sont conviés